

Un fonds qui combine la **stabilité des produits monétaires** et le **potentiel de performance des autres classes d'actifs**

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



www.ci-es.org
Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables

Univers d'investissement

Diversifié Euro

Performance annualisée 3 ans

0,90%

Encours

309 M €

Score de transition Énergétique et Ecologique

Fonds : 0,99 Univers : 0,41
Objectif : Amélioration du score par rapport à l'univers d'investissement

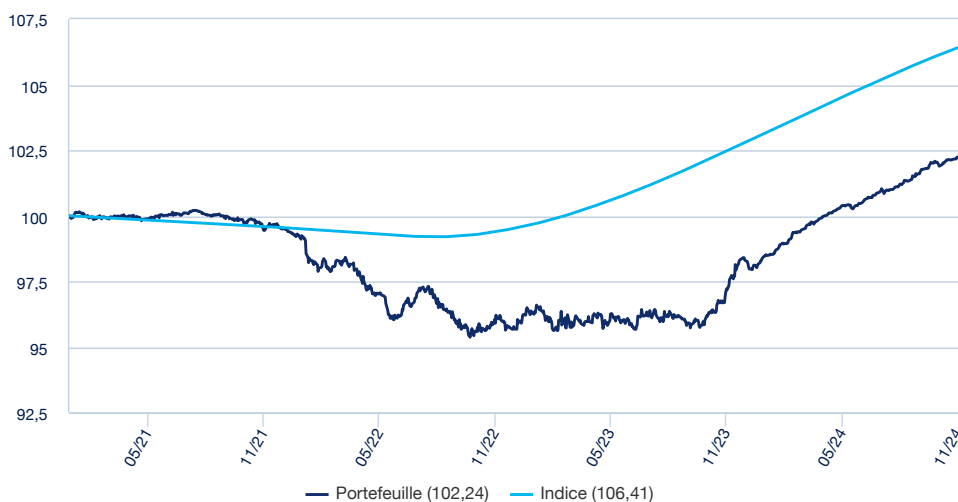
Lutte contre le réchauffement climatique

54% de réduction des émissions de CO2 par rapport à l'univers d'investissement

Financement de la transition climatique

5,97% investi en obligations vertes
Objectif : Investissement dans des solutions qui financent la transition énergétique

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 12 MOIS.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	0,93%	1,68%	1,51%
Volatilité de l'indice	0,04%	0,25%	0,27%
Tracking Error ex-post	0,92%	1,63%	1,46%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le 29/12/2023	1 mois 31/10/2024	3 mois 30/08/2024	1 an 30/11/2023	3 ans 30/11/2021	5 ans -	Depuis le 26/01/2021
Portefeuille	4,00%	0,35%	1,02%	5,18%	2,73%	-	2,24%
Indice	3,52%	0,26%	0,85%	3,84%	6,85%	-	6,41%
Ecart	0,49%	0,09%	0,17%	1,34%	-4,12%	-	-4,16%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	2,75%	-3,85%	-	-	-
Indice	3,28%	-0,02%	-	-	-
Ecart	-0,53%	-3,83%	-	-	-

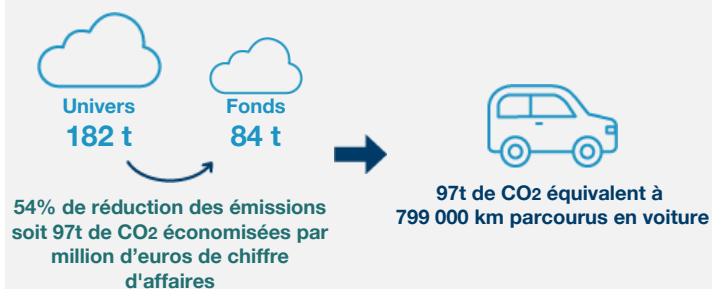
Indice de référence du fonds : 100% €STR CAPITALISE (OIS)

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille, le gérant réalise le suivi d'indicateurs additionnels des entreprises dans lesquelles le fonds est investi. Sont ainsi sélectionnés les émetteurs les plus vertueux sur les critères suivants : sur le plan environnemental, l'« intensité carbone » et sur le plan social, les trois critères, « conditions de travail », « préservation de l'emploi » et « liberté syndicale et droit à la négociation ». Le fonds a pour objectif d'avoir une meilleure note que son univers d'investissement sur ces quatre critères. L'univers d'investissement auquel le fonds se compare est composé de 100% ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX. L'évaluation ESG du portefeuille se fait sur l'ensemble des titres, l'évaluation des critères additionnels est calculée uniquement sur les émetteurs privés.



ENVIRONNEMENT : Lutte contre le réchauffement climatique



Indicateur : émissions de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires. Cet indicateur mesure la moyenne des émissions de gaz à effet de serre (ramenées en équivalent tonnes de CO2) par unité de revenu des entreprises (million d'euros de chiffre d'affaires) (Source : Trucost)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 96,15% / 97,93%



SOCIAL : Conditions de travail



Indicateur : Définir une politique de santé, d'hygiène et de sécurité pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles tout en maintenant le niveau de connaissance des employés sur ce sujet. Mettre en place des comités de contrôle disposant de réelles prérogatives impliquant les représentants du personnel

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 93,48% / 97,99%



SOCIAL : Préservation de l'emploi

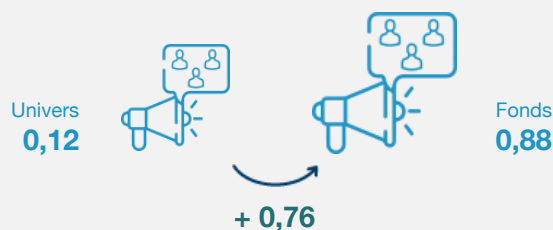


Indicateur : Créer les conditions d'un développement durable de l'emploi, promouvoir et assurer l'évolution des compétences des salariés en favorisant la formation. Anticiper les besoins d'emplois futurs en assurant le développement professionnel et le suivi individuel des carrières

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 94,74% / 98,55%



SOCIAL : Liberté syndicale et droit à la négociation



Indicateur : Respecter et promouvoir la liberté syndicale et le droit à la négociation collective. Assurer et permettre l'existence d'instances représentant les salariés sans ingérence ou discrimination. Et adopter des mesures d'ajustement permettant de préserver l'emploi. Limiter les impacts négatifs sur les effectifs et l'économie locale par la mise en place de mesures d'accompagnement et de formation facilitant la reconversion professionnelle

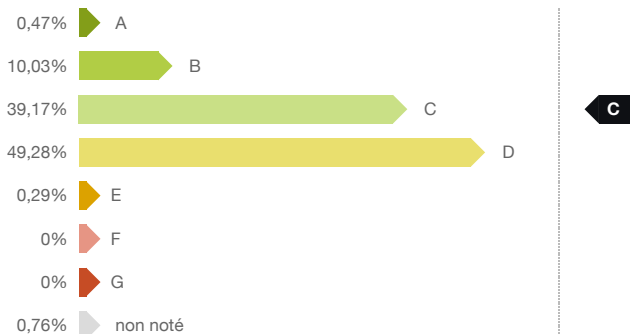
Taux de couverture (Univers / Fonds) : 91,77% / 97,21%

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

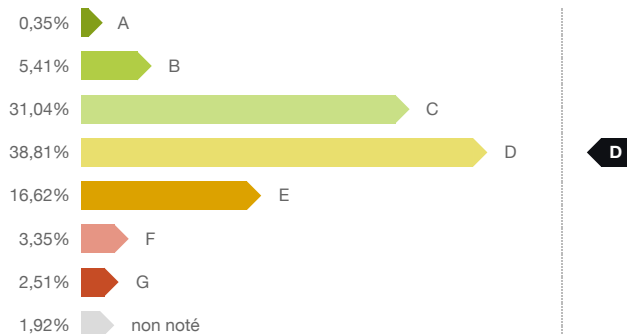
Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

	Fonds	Univers
Note ESG moyenne	C	D
Score ESG moyen	0,84	0,06
Cumul des meilleures notes (A+B+C)	49,77%	36,80%
Taux de couverture	99,89%	98,08%

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

Équipe de gestion



Raphaël Sobotka

Directeur de Gestion Multi-Asset Flexible,
ESR et Risk Premia



Hong Bou

Gérant de portefeuille

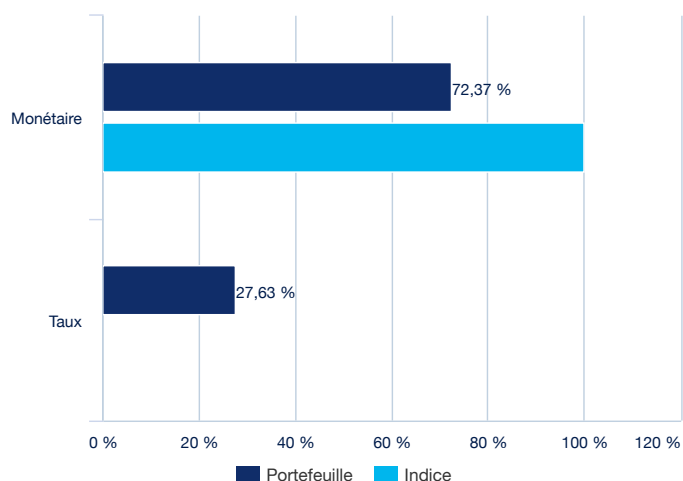


Christophe Granjon

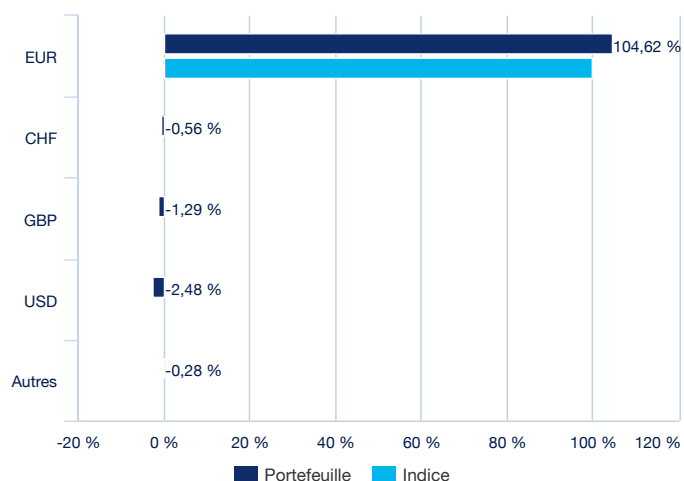
Gérant suppléant

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)



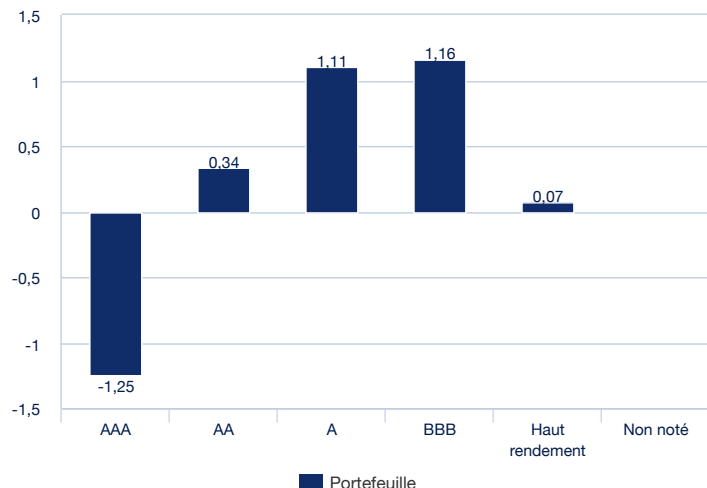
Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)



Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

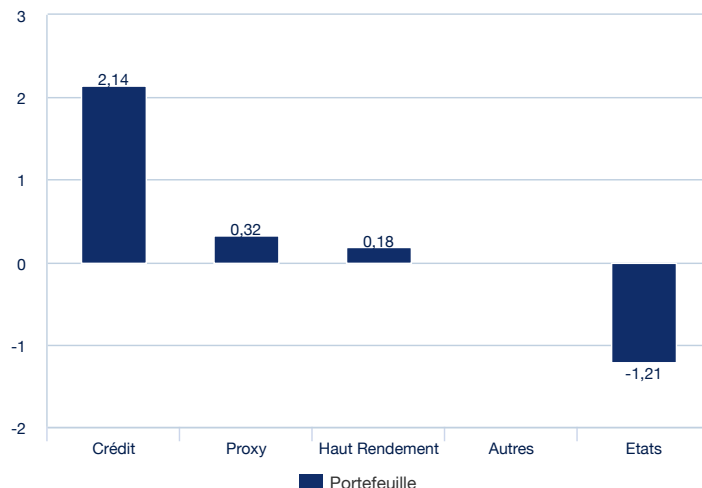
Répartition par notations (Source : Amundi)

En points de sensibilité



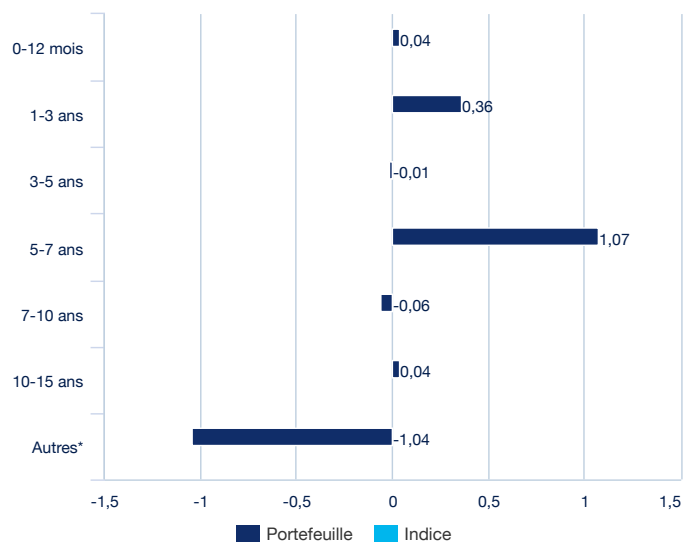
Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

En points de sensibilité



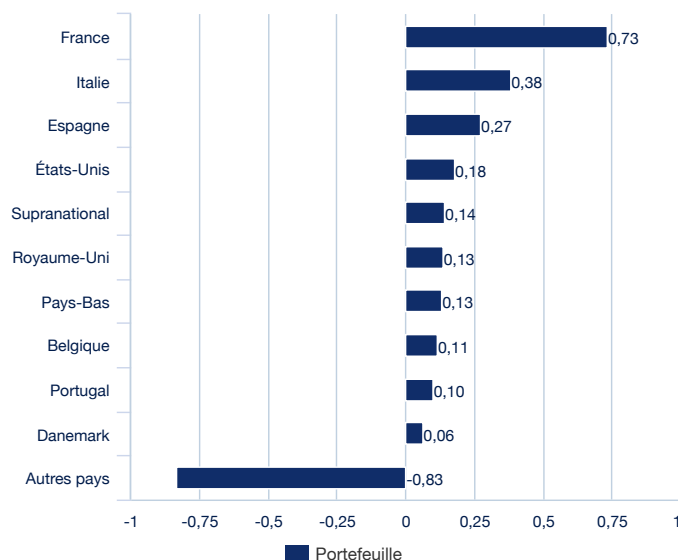
Répartition par maturités (Source : Amundi) *

En points de sensibilité



Répartition par pays (Source : Amundi)

En points de sensibilité



** Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

Principaux émetteurs obligations (Source : Amundi)

	% d'actif
SPAIN (KINGDOM OF)	2,36%
EUROPEAN UNION	2,24%
AGENCE FRSE DEVELOPMENT	2,11%
LEASYS SPA	1,45%
RCI BANQUE SA	1,20%
PORTUGAL	1,15%
SPAREBANK 1 SOR-NORGE ASA	1,00%
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA	0,98%
SNAM SPA	0,95%
BANCO SANTANDER SA	0,89%
Total	14,32%

Labels

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



Exclusions



Mines anti-
personnel



Bombes à
sous-
munitions



Armes
chimiques



Armes
biologiques



Armes à
uranium
appauvri



Pacte
mondial



Armes
nucléaires



Charbon
thermique



Tabac



Hydrocarbures
non
conventionnels



Pays faisant
l'objet de
violations

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **Oui**

Fonds Maître : **AMUNDI EURO MODERATO ESR**

Forme juridique : **FCPE**

Classification SFDR : **Article 8**

Date de création du compartiment/OPC : **01/04/1997**

Date de création de la classe : **11/01/2021**

Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**

Eligible PEA : **-**

Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**

Souscription minimum: 1ère / suivantes : **-**

Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**

Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **0,96%**

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **12 MOIS**

Commission de surperformance : **Non**

AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **219,71 (EUR)**

Date de VL et d'actif géré : **29/11/2024**

Actif géré : **309,11 (millions EUR)**

Indice de référence : **100% €STR CAPITALISE (OIS)**

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.